



## Renouvellement des membres du conseil

Par **Perseverance**, le **23/06/2019** à **20:15**

Bonjour,rrnrnNous sommes une asocation de la loi 1901 à but non lucratif, basée à Paris. Au mois d'avril nous avons fait notre Assemblée Générale Ordinaire suivie de l'Extraordinaire afin d'élire le nouveau bureau, ce qui a été fait cette année.rrnrn Dans nos statuts nous étions élus pour quatre ans, la dernère était en 2016, suite à cette erreur d'année, nous avons renouvelés nos mandat rnrnQue doit on faie au niveau de la préfecture et comment avertir les membres actifs de ce loupé.rrnrnJe vous remercie d'avance pour l'éclaircissement que vous nous apporterezrnrnPerseverance